



Mention complémentaire option Avions à Moteurs à Turbines



Objectifs de la formation

Préparer le diplôme Education Nationale de la mention complémentaire Aéronautique, option Avions à Moteurs à Turbines.

La mention complémentaire Aéronautique, diplôme Education Nationale permet : l'approfondissement des connaissances et la spécialisation en maintenance d'avions dans les entreprises de maintenance industrielle, d'exploitation d'aéronefs du domaine commercial.

Le passage des examens européens Partie-66 pour l'obtention de la licence de mécanicien d'aéronefs B1.1 est proposé en parallèle des examens du diplôme Education nationale.

MC AMT

Contenus

- Physiques
- Electricité
- Electronique
- Techniques digitales
- Matériaux et matériels
- Pratiques d'entretien
- Facteurs humains
- Réglementation aéronautique
- Aérodynamique des avions à turbines, structures et systèmes
- Turbines à gaz
- Hélice

Agence de Morlaix

16 rue de Kerveguen
BP 17149 - 29671 MORLAIX Cedex
02 98 88 60 87
greta.agmorlaix@ac-rennes.fr



Contact
Julie MERDY, conseillère en
formation continue



Lieu de formation

Annexe aéronautique lycée Tristan Corbière
- aéroport de Ploujean



Pré requis

Réservé uniquement aux titulaires d'un Bac-
calauréat Professionnel Aéronautique.



Publics

Formation à destination des demandeurs
d'emploi sous réserve de financement par le
Conseil Régional de Bretagne
Contrat de professionnalisation
Salariés en CIF
Militaires en reconversion



Durée

690 h en centre
490 h en entreprise



Dates

- Du 3 sept-18 au 21 juin-19
- **Contrat de professionnalisation** :
fin le 9 août-18
- **Formation accélérée** : du 5 nov-18
au 8 mars-19



Méthodes

et moyens pédagogiques

Plateaux techniques dédiés aux
métiers de l'aéronautique.

Cours théoriques.

Travaux pratiques sur avion.

Formation pratique en entreprise.



Validation

Mention complémentaire aéronautique
option AMT



Réunions d'information

Le 25 mai-18 à 9h30

Le 12 juin-18 à 9h30



Financement à destination des
demandeurs d'emploi dans le cadre
du Programme Bretagne Formation



Financement dans
le cadre d'un congé
individuel de formation



Financement dans le cadre du contrat
de professionnalisation

